

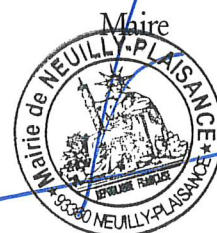
**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 29 MARS 2023 À 19H30  
SALLE DES MARIAGES**

**ORDRE DU JOUR**

- 01 - Compte de gestion de l'exercice 2022.
- 02 - Compte administratif de l'exercice 2022.
- 03 - Affectation des résultats de l'exercice 2022.
- 04 - Taux des impôts locaux 2023.
- 05 - Budget primitif de l'exercice 2023.
- 06 - Subventions 2023 aux associations locales.
- 07 - Subvention 2023 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 08 - Subvention 2023 à la Mission Locale de la Marne aux Bois.
- 09 - Contrat de concession pour l'exploitation de l'hôtel « Le Choucas » – Approbation sur le principe de la concession.
- 10 - Marché public de Maîtrise d'Œuvre pour la rénovation extension de la piscine municipale.
- 11 - 18<sup>ème</sup> édition du Prix du « LIONCEAU NOIR ».
- 12 - Remise de bons d'achat aux gagnants du concours Lecture Académie 2023 – 7<sup>ème</sup> édition.
- 13 - Réalisation de travaux de voirie avenue de Rosny - Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.
- 14 - Réalisation de travaux de voirie avenue Jean Jaurès - Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.
- 15 - Acquisition de la parcelle cadastrée section A N°1225 située au lieudit « Les Morands ».
- 16 - Echange de parcelles entre la société Braxton Urban Pro Neuilly-Plaisance et la commune de Neuilly-Plaisance.
- 17 - Conventions entre la Ville de Neuilly-Plaisance et la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), relatives à l'installation de caméras de vidéoprotection sur le domaine de la RATP.
- 18 - Convention entre la Ville de Neuilly-Plaisance et le bailleur SEQENS, relative à l'installation de caméras de vidéoprotection sur le domaine de SEQENS.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 23 mars 2023.

Christian DEMUYNCK



6 rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
Tél. : 01 43 00 96 16  
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

[contact@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neuillyplaisance.com)

*(Tous les courriers doivent être  
adressés impersonnellement à  
Monsieur le Maire)*